

<https://pierre-alain-millet.fr/Les-Venissians-relevant-le-defi>



Les Vénissians relèvent le défi citoyenâ€!

- Rencontres -



Date de mise en ligne : jeudi 14 octobre 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les premières assemblées de conseil de quartier se tiennent depuis début octobre. Après le quartier du Moulin à Vent, puis Anatole France Paul Langevin, c'était hier soir le quartier Gabriel Péri, avant Parilly ce jeudi soir.

On peut noter d'abord une forte participation, supérieure aux assemblées de 2009 [1]. Il y avait 120 chaises installées dans le restaurant du groupe scolaire Moulin à Vent et il a fallu en ajouter avec de nombreuses personnes debout au fond de la salle.

Comme en 2009, ces assemblées commencent par une présentation par les deux adjointes au conseil de quartier des projets de la ville et de la volonté de développer les conseils de quartier comme vecteur de la mobilisation des citoyens, avec l'exemple des « ateliers » de ville, qui sous des formes adaptées, visite de quartiers, questionnaires, diagnostic en marchant.. deviennent un des outils de la concertation sur les projets de la ville.

Bien entendu, comme toujours, de nombreuses questions de cadre de vie et de sécurité sont évoquées dans ces assemblées, et on peut noter que si beaucoup des questions posées par les conseils de quartier ont trouvé des réponses, il y a encore des sujets qui coïncident, parfois sans qu'on sache toujours pourquoi.

C'est l'intérêt de ces assemblées générales. Faire le bilan publiquement de ce qui avance et de ce qui bloque. Et quand il y a un doute, l'assemblée permet de se fixer un objectif commun, élus, services, conseil de quartier, associations, habitants présents.

C'est le cas par exemple hier soir du projet d'aménagement de la rue Noblemaire, projet discuté en 2009 et prévu en 2010 qui a été suspendu devant des problèmes « fonciers » entre le bailleur et la communauté urbaine. J'avais pris soin avant le conseil de quartier de vérifier l'avancement de ce dossier. Les services du Grand Lyon nous confirment que les démarches sont en cours et que nous pouvons planifier les travaux en 2011. De son côté, la ville a réinscrit ces travaux dans son budget 2011. Reste que Mme Rivoire affirme que le bailleur n'est pas au courant. Nous allons donc organiser une réunion pour faire le point de ce dossier avec le bailleur et la communauté urbaine, ce qui permettra à tout le monde d'avoir la même information. Dans ce genre de situation, plutôt que de se renvoyer la patate chaude [2], le mieux est de mettre tous les acteurs autour de la même table. Ce sera fait avant Noël.

Mais au-delà de ces questions « classiques » des conseils de quartier, il me semble que ce qui est peut-être nouveau, c'est l'intérêt des discussions autour des dossiers, y compris des dossiers « qui fâchent », dans lesquels tout le monde n'est pas d'accord.

Sur les Roms par exemple, et la gestion des « squats », Le maire a confirmé qu'il en existait une dizaine sur la ville, et a expliqué, dans chaque assemblée, la procédure mise en place pour assurer un réel suivi de ces situations d'urgence, pour prévenir autant que possible l'ouverture de nouveaux squats (notamment quand une expulsion a lieu ailleurs dans l'agglomération), pour mettre en sécurité les personnes mais aussi les riverains, pour garantir une protection des enfants, sans tomber dans le piège de rendre « officiels » ces squats. Elle rappelait que ce problème n'est pas un problème municipal mais bien national, et que c'est au gouvernement de prendre des décisions pour éviter ces squats, et donc nécessairement organiser l'hébergement, même temporaire de ces Roms qui sont chassés de leur pays.

Dans les trois assemblées, ce sujet a fait discussion, et on a entendu jusqu'où peut entraîner la colère, justement

quand on ne trouve pas de lieu de citoyenneté pour partager les difficultés et ne pas tomber dans le chacun pour soi.

La situation des roms est en effet scandaleuse ! C'est bien l'Union Européenne qui organise la « libre circulation », et qui de fait accélère la « libre » circulation des capitaux et des pauvres. Mais c'est bien le président Sarkozy qui a imposé à la France cette constitution européenne ! Et ce sont des grandes entreprises Françaises (Renault !) et Allemandes qui délocalisent en Roumanie, qui ont fait exploser les systèmes sociaux existants dans ces pays [3], pour à la fois supprimer des emplois en France, et exploiter les ouvriers là bas, tout en excluant les roms de l'emploi là-bas !

Il suffit d'ailleurs de noter le chiffre que donnait le maire : 12 000 roms en France ! Pour les héberger dans des conditions décentes, leur donner une formation professionnelle pour leur permettre de se réinstaller chez eux, il suffirait de l'argent de poche de Mme Bettencourt, ou d'une petite part des 560 millions du bouclier fiscal que le gouvernement a redonné aux grandes fortunes !

De fait, quand la vie conduit à opposer en apparence les pauvres Français et les Roms, il faut justement un lieu de rencontre citoyen pour se parler et ne pas se comporter comme des bœufs, chargeant sur le premier coupable venu. C'est d'ailleurs des habitants eux-mêmes qui sont intervenus pour dire tout simplement qu'il ne fallait pas oublier que les roms étaient aussi des êtres humains !

Sur un autre sujet, l'urbanisme, il me semble aussi que ces assemblées permettent de vraies discussions [4]. Dans le quartier Armstrong, la concertation pour la construction de logements dans l'espace laissé vide par la démolition des tours va commencer. Certains habitants s'inquiètent. Il ne faudrait pas construire trop, on a besoin d'espaces libres, on ne veut pas être trop nombreux ! Pourtant, toutes les discussions sur le développement durable des villes, toute l'expérience des familles qui ont fait construire à 30km de Lyon et qui regardent aujourd'hui leur facture de déplacement avec inquiétude, tout nous montre que nous avons besoin de la ville ! Et une ville, c'est un lieu où on se regroupe, on se rapproche, dans lequel on peut partager des rues, des places, des commerces ! l'urbanisme des grands ensembles nous a légués des quartiers avec des tours et des barres plantées dans des parkings et des grandes pelouses. Est-ce ainsi que nous rêvons la ville ? Est-ce qu'au contraire, on n'a pas besoin de redonner un visage humain à ces quartiers, en diversifiant les constructions, en retrouvant des bords de rues qui soient à échelle humaine et pas de grandes avenues soviétiques ou haussmaniennes !

Le projet Armstrong est essentiel bien sûr parce que nous avons besoin de logements, mais aussi parce que c'est le cœur des Minguettes, avec la reconstruction du quartier Vénissy, qui se joue. Nous avons besoin d'un cœur de plateau qui ne soit pas un espace vide, mais qui soit habité réellement, qui réinventent des rues, des places, des espaces verts où le plus grand nombre souhaite venir se balader, se rencontrer. Contrairement à ce que certains disent, nous avons besoin d'être plus nombreux aux Minguettes, de faire venir de nouveaux habitants, pour faire vivre les commerces, les associations !

La concertation va se poursuivre, et déjà plus de 90 habitants ont répondu au questionnaire de l'atelier de ville !

La question de la sécurité, du rôle du maire, de la vidéo-surveillance, de la police municipale et nationale a été aussi souvent abordée. Michèle Picard a dû en étonner plus d'un en parlant très directement et avec franchise de ses efforts et de ses limites. Au Moulin à Vent, tout le monde sait que la situation s'est dégradée autant à Lyon 8e qu'à Vénissieux. Et rien ne sert de se renvoyer la balle d'un côté à l'autre de la rue Viviani ou Pressensé ! Une fois expliquées les missions de la police municipale, de la police nationale, et de la justice, reste le fonds du débat citoyen. La manière d'utiliser les services de police depuis plusieurs années est-elle efficace ? Certes, dans de nombreux quartiers, la police se voit plus souvent, agit, interpelle ! mais le nombre d'affaires réellement élucidées, avec les preuves qui permettent de vraies sanctions, est-il en augmentation ? Est-ce que le nombre de squats diminue ? Malheureusement, si le maire a un pouvoir de police, il ne peut que chercher à discuter avec la police nationale qui

est bien, ce qui est normal, sous le commandement de l'état ! Une habitante se demandait ou en étaient les éducateurs de prévention ? Voilà encore un exemple illustratifs sur les choix politiques de la sécurité publique. Il y a plus de moyens pour assurer la sécurité des institutions que pour sortir des adolescents de la violence de la rue ? Ce devrait être un des thèmes forts de discussion pour les Vénissiens, comment avoir une police centrée sur la protection des biens et des personnes ?

Reste encore 10 assemblées, mais ces premières rencontres ont montré toute la pertinence de la démarche ! Aux Vénissiens de s'en saisir et de les faire grandir !

[1] les assemblées se tenaient précédemment au printemps, et elles ont été reportées à l'automne afin de coïncider avec la préparation budgétaire

[2] formule utilisée à plusieurs reprises par le maire pour sortir du discours classique, c'est pas moi, c'est l'autre, ou « pas chez moi, chez mes voisins » ?

[3] systèmes sociaux qui protégeaient d'ailleurs les Roms aussi

[4] bien sûr, parfois, les conflits d'intérêts dominant, ou bien les points de vue personnels sont si exacerbés qu'il est difficile d'aborder le fonds. Ce sera le cas du dossier « rue des minguettes », pour lequel il faudra presque la moitié de l'assemblée, et quelques discussions informelles ensuite pour arriver à se ouvrir vraiment la discussion au fonds, la nécessité de remplacer l'ancienne usine Valy, et la question du stationnement ?